



Conseil Economique  
et Social

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1990/4  
18 janvier 1990

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-sixième session  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS  
LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 6 de sa résolution 1989/2 A, la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de lui fournir tous les rapports publiés par l'Organisation des Nations Unies entre les sessions de la Commission qui traitent de la situation dans laquelle vit la population de la Palestine occupée.

2. En conséquence, le Secrétaire général appelle l'attention de la Commission sur les rapports de l'ONU énumérés ci-après, qui ont été publiés depuis la clôture de la quarante-cinquième session de la Commission, le 10 mars 1989. Les rapports qui seront publiés après l'établissement de la présente note feront l'objet d'un additif.

- A/44/3                      Rapport du Conseil économique et social pour 1989, chapitre VI, section C, Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies
- A/44/13                     Rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, couvrant la période allant du 1er juillet 1988 au 30 juin 1989
- A/44/35                     Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

- A/44/277-E/1989/82 Rapport sur les pratiques commerciales israéliennes dans les territoires palestiniens occupés : rapport du Secrétaire général
- A/44/338-E/1989/118 Rapport sur les pratiques financières et commerciales israéliennes dans le Golan arabe syrien occupé : note du Secrétaire général
- A/44/352 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : note du Secrétaire général
- A/44/562 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 B de l'Assemblée générale)
- A/44/563 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 C de l'Assemblée générale)
- A/44/564 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 D de l'Assemblée générale)
- A/44/565 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 E de l'Assemblée générale)
- A/44/566 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 G de l'Assemblée générale)
- A/44/599 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : note du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 A de l'Assemblée générale)
- A/44/637 Rapport du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) sur l'assistance au peuple palestinien : note du Secrétaire général

- A/44/640 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 A de l'Assemblée générale)
- A/44/643 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général (conformément à la résolution 43/58 F de l'Assemblée générale)
- A/44/690 et Add.1 La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général
- A/44/731-S/20968 Rapport du Secrétaire général sur la question de la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient
- A/44/737-S/20971 La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général
- A/45/84 Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés : note du Secrétaire général
-